

## 4.5 Les faits d'état civil et l'évolution démographique

La statistique de l'état civil constitue un facteur indispensable dans l'interprétation de l'évolution démographique. Elle fournit une mesure du rythme de l'accroissement naturel de la population (naissances moins décès) et du taux de nuptialité et de fécondité des femmes. A ce titre, elle contribue pour beaucoup à expliquer les tendances de l'accroissement et de la composition de la population décrites dans les sections précédentes de ce chapitre. Ces faits d'état civil se reflètent dans les statistiques établies d'après les registres de naissances, décès, mariages et divorces des provinces et territoires du Canada.

### 4.5.1 Rétrospective des statistiques de l'état civil

L'*Annuaire du Canada 1948-49* donne, aux pages 195-198, l'historique de la collecte des statistiques de l'état civil au Canada. Dans la présente édition, la plupart des tableaux indiquant les tendances portent sur des années récentes, remontant jusqu'à 1951. La publication intitulée *La statistique de l'état civil, Rapport annuel préliminaire* (no 84-201 au catalogue) comprend une récapitulation chronologique des statistiques de l'état civil pour le Canada et les provinces à partir de 1921. Quant aux Sections 4.6.1, 4.6.3 et 4.7.1 du présent chapitre, elles donnent des estimations approximatives des taux de natalité, d'accroissement naturel et de mortalité par décennie, remontant jusqu'au milieu des années 1800.

### 4.5.2 Sommaire des principales données

Le tableau 4.32 résume les principales statistiques de l'état civil des années 1971, 1972 et 1973 pour le Canada, les provinces et les territoires, et donne les chiffres correspondants par périodes quinquennales remontant à 1951-55. Le tableau 4.33 fournit des données semblables pour les agglomérations urbaines de 50,000 habitants et plus, pour 1973, avec les moyennes correspondantes pour 1966-70 et 1961-65. Pour plus de renseignements sur tous les aspects de la statistique courante de l'état civil résumée dans ces tableaux, et notamment des analyses de l'évolution récente, on peut consulter les bulletins annuels de *La statistique de l'état civil*, soit Volume 1, *Naissances* (no 84-204 au catalogue), Volume 2, *Mariages et divorces* (no 84-205) et Volume 3, *Décès* (no 84-206), ainsi que la publication *Causes de décès* (no 84-203) et d'autres bulletins réguliers et spéciaux. On peut en outre obtenir sur demande certaines données non publiées.

## 4.6 Fécondité

De tous les rapports entre les divers éléments démographiques qui font varier la population (fécondité, mortalité, nuptialité, immigration, émigration), aucun n'exerce une influence plus profonde et n'a des effets plus radicaux que le taux de reproduction ou de fécondité. Par comparaison, les taux nationaux de mortalité et d'immigration sont devenus beaucoup plus stables, et ce sont les taux de natalité et de fécondité qui demeureront le facteur dominant de l'élaboration de la structure démographique du Canada dans un avenir prévisible (voir la Section 4.1).

### 4.6.1 Naissances

On ne dispose pas de données exactes sur les taux bruts de natalité au Canada avant 1921, année où des chiffres officiels ont été recueillis pour la première fois à l'échelle nationale. Toutefois, des études sur les données des premiers recensements du Canada permettent d'estimer comme suit la moyenne annuelle du taux brut de naissances vivantes (c'est-à-dire pour 1,000 habitants) pour chaque décennie intercensitaire entre 1851 et 1921: 1851-61, 45; 1861-71, 40; 1871-81, 37; 1881-91, 34; 1891-1901, 30; 1901-11, 31; 1911-21, 29.

La tendance générale du taux brut de natalité depuis 1951 est indiquée au tableau 4.32. Le taux annuel a fléchi progressivement, mais de façon constante, entre 1921 et 1937, tombant de 29,3 au niveau sans précédent de 20,1, puis il a sensiblement remonté vers la fin des années 30 et pendant la Seconde Guerre mondiale, pour se chiffrer à 24,3 en 1945; après la guerre il a continué à augmenter, atteignant un maximum de 28,9 en 1947. De 1948 à 1959 il est demeuré remarquablement stable, variant entre 27,1 et 28,5, mais depuis il a fait une chute spectaculaire pour s'établir à 15,5 en 1973.

Comme l'indique le tableau 4.32, dans la plupart des provinces la courbe de natalité est très voisine de celle de l'ensemble du pays, mais des différences régionales se sont manifestées ces dernières années. Toutes les provinces ont enregistré des taux élevés immédiatement après